

SAFETY DATA SHEET

Selon (EC) No 1907/2006 (REACH)

1. Identification de la substance et de l'entreprise:

Nom commercial	Propylène glycol USP
Utilisations du produit	Antigel - Réfrigérant à faible toxicité. Apte pour l'industrie alimentaire.
Fournisseur	Sucesores de Carmelo Pérez Martínez Ctra. Castellón Km 3,700 Polígono la Unión, nave 3 50.013 Zaragoza (Espagne) Téléphone : +34 976 42 18 50 Fax: +34 976 59 19 71 e-mail: carpemar@carpemar.com
Téléphone d'urgence	+34 91 562 04 20

2. Identification des dangers.

Produit non dangereux selon la législation en vigueur.

3. Composition/informations sur les ingrédients.

Propylène glycol.

Nom chimique	CAS-No	no CEE	%
1,2-Propanodiol	57-55-6	200-338-0	99-100

4. Premiers secours.

Avertissement général	Se retirer les vêtements contaminés.
Contact avec les yeux	Laver sous le robinet en maintenant les paupières ouvertes au moins pendant 15 minutes.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon.

Inhalation	En cas de difficultés respiratoires après inhalation du produit sous forme de vapeur/aérosol, sortir à l'air libre et demander des soins médicaux.
Ingestion	Rincer la bouche et boire de l'eau (deux verres maximum) Consulter un médecin en cas de malaise.
Note pour le médecin	Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales). Pas d'antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie.

Moyens d'extinction d'incendies :	Eau pulvérisée, mousse résistant aux alcools, extincteurs secs, dioxyde de carbone (CO ₂)
Risques spécifiques	Évolution de la fumée. Vapeurs plus lourdes que l'air.
Équipement de protection individuelle	Pour rester dans la zone à risque il faut être équipé d'appareils de respiration autonome et d'un équipement complet de lutte contre l'incendie.
Informations supplémentaires	L'eau d'extinction doit être traitée conformément à la législation en vigueur.

6. Mesures en cas de déversement accidentel.

Précautions relatives aux personnes	Utiliser des vêtements adaptés. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.
Précautions environnementales	Ne pas verser dans des cours ou des plans d'eau.
Procédure de collecte/nettoyage :	<u>Grandes quantités</u> : pomper vers un contenant approprié. <u>Petits déversements</u> : Recueillir avec un absorbant approprié et gérer conformément à la législation en vigueur.

7. Manipulation et stockage.

Manipulation	Travailler dans des zones bien ventilées.
Protection contre le feu et l'explosion.	Prendre des précautions contre les décharges d'électricité statique. En cas d'exposition au feu, maintenir les conteneurs froids en pulvérisant de l'eau.
Stockage	Le produit est hygroscopique, il doit être stocké dans ses conteneurs d'origine ou dans des conteneurs bien fermés et dans un lieu sec. Ne pas stocker dans des conteneurs galvanisés ou contenant du zinc car le propylène glycol n'est pas compatible et peut le dissoudre.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Mesures d'hygiène: Se laver les mains et les avant-bras après manipulation.
Ne pas fumer, manger ou boire pendant la manipulation du produit.

Équipement de protection personnel :

Protection respiratoire : Seulement en présence de vapeurs ou d'aérosols. Il est recommandé de manipuler le produit dans des zones bien ventilées.

Nécessaire en présence de vapeurs ou d'aérosols. Filtre A (P2)

Mains : Il est recommandé d'utiliser des gants résistants aux produits chimiques.

Yeux : Lunettes de sécurité.

Valeurs PNEC:

Données pour Propylène glycol

<u>Eau douce :</u>	260 mg/l
<u>Eau de mer:</u>	26 mg/l
<u>Eau (rejets intermittents):</u>	183 mg/l
<u>Sédiments d'eau douce :</u>	572 mg/Kg seco
<u>Sédiment marin</u>	57,2 mg/kg sec
<u>Sol :</u>	50 mg/kg seco
<u>Usine de traitement des eaux usées:</u>	20000 mg/l

9. Propriétés physiques et chimiques.

État physique	Liquide
Couleur	Transparent
Odeur	Faible, caractéristique.
pH	7 approx.
Température/plage ébullition	150°C approx.
Température de congélation	<-50°C
Pression de vapeur à 20 °C	0.1 mbar à 20°C
Flash point	>100°C
Limite d'explosion inférieure	2,6 % V/V
Limite d'explosion supérieure	12,6% V/V
Température d'inflammation	>200°C
Densité	1.03-1.04 g/cc à 20°C
Solubilité dans l'eau	Illimitée
Solubilité dans d'autres solvants	Soluble dans des solvants polaires.

10. Stabilité et réactivité.

Conditions à éviter	Aucune réaction dangereuse n'est constatée si le produit est stocké et manipulé comme indiqué dans cette fiche.
Substances à éviter	Oxydants et acides forts. Conteneurs galvanisés ou en zinc.
Produits de décomposition dangereux	Ne sont pas constatés si le produit est manipulé conformément à la fiche de sécurité.

11. Information toxicologique.

Données pour Propylène glycol

Toxicité aiguë :

LD50 (peau, lapin): 20800 mg/Kg. (Documentation)

LD50 (oral, rat): 20000 mg/Kg. (Documentation)

Symptômes spécifiques constatés dans les études sur les animaux:

Test d'irritation oculaire (lapin) : Légère irritation. (IUCLID)

Test d'irritation de la peau (lapin) : Légère irritation (IUCLID)

Toxicité chronique :

Sensibilisation :

Expérience chez l'homme : négatif (IUCLID)

Non cancérigène lors des expériences sur des animaux. (IUCLID)

Test de mutagénicité (test avec des cellules de mammifères): négatif (OECD 476)

Mutagénicité bactérienne : Test d'Ames : négatif (in vitro) (IUCLID)

N'affecte pas la capacité de reproduction lors d'expériences sur des animaux.

(Documentation)

Non tératogène lors d'expériences sur des animaux. (Documentation)

12. Information Ecologique.

Données pour Propylène glycol

Écotoxicité

Toxicité sur les poissons : Oncorhynchus mykiss: LC50: 51600 mg/l/96h (OCDE 203)

Invertébrés aquatiques : Daphnia Magna EC50: 34400 mg/l/48h (Documentation)

Plantes aquatiques : Pseudokircheneriella subcapita: IC50 : 19000 mg/l/96h (OCDE 201)

Toxicité bactérienne : Photobacterium phosphoreum EC50: 26800 mg/l/30min (Documentation)

Effet sur les micro-organismes d'épuration: DEV-L2>1000 mg/l

Il n'y a pas d'inhibition de la boue active si l'on introduit de petites quantités.

Commentaires sur la toxicité aquatique

Le produit n'a pas été testé. Les résultats découlent des propriétés individuelles des composants.

Persistance et dégradabilité

Biodégradation 87-92 %/28D (OCDE 301 C) : Facilement biodégradable.

Distribution : log Pow : -0,92 (Expérimental, Documentation): On ne constate pas de bioaccumulation. (log Pow<1).

BCF: <1 (calculé) (Documentation): Non bioaccumulatif (BCF≤1)

Informations supplémentaires

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou

souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination.

Emballages contaminés

Des emballages non pollués peuvent être réutilisés. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés devraient être éliminés selon la législation applicable de la même manière que le contenu.

14. Informations relatives au transport.

Non classé comme dangereux selon les réglementations du transport.
(ADR / RID / ADNR / IMDG/GGVSee ICIAO/IATA)

15. Information règlementaire.

Réglementation de l'Union Européenne pour l'étiquetage / Réglementation nationale.

Pictogramme

Phrases H :

Phrases P :

16. Autre information.

Abréviations et acronymes.

PNEC: Predicted No Effect Concentration. Concentration qui ne devrait pas produire d'effet.

Déversement intermittent : Intermittent mais de nature rare. Par exemple moins souvent qu'une fois par mois et pas plus de 24 heures.

Toutes les étapes raisonnablement possibles ont été suivies pour garantir que cette fiche de sécurité, ainsi que toutes les informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient soient précises à la date de son élaboration. Ne sont fournies aucune garantie ou représentation, explicite ou implicite, en ce qui concerne la précision ou l'exhaustivité des données et de l'information contenues dans la présente fiche de normes de sécurité.

Les données et conseils exposés s'appliquent lorsque le produit est vendu pour l'utilisation ou les utilisations indiquées. Le produit ne doit pas être utilisé pour un usage autre que l'utilisation ou les utilisations indiquées.

L'utilisateur est tenu d'évaluer et d'utiliser le produit de manière sûre, ainsi que de s'acquitter de toutes les lois et réglementations applicables.